

Conseil Communautaire du 25 Septembre 2014

D 2014	F	14
Nombre de Conseillers		
En exercice	88	
Présents	78 dossiers 1 et 2 - 77 - dossiers 3 – 76 dossier 4 – 75 dossiers 5 et 6 74 dossiers 7 et 8 – 73 du dossier 9 – 72 dossier 10 - 71 dossier 11 – 67 dossier 12 – 61 du dossier 13 au dossier 52	
Votants	81 dossiers 1 et 2 – 83 dossiers 3 et 4 - 81 dossiers 5 et 6 - 81 dossiers 7 et 8 – 80 dossier 9 – 78 dossier 10 – 77 dossier 11 74 dossier 12 - 67 du dossier 13 au dossier 52	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, également convoqué le **19/09/2014** s'est réuni à la salle Polyvalente de CLAIRAC, en séance publique, sous la présidence de **Daniel BENQUET**.

Etaient présents

Agmé
Beaupuy	Maryse HERVÉ (jusqu'au dossier 11) – Pascal LAPERCHÉ jusqu'au dossier 11
Birac sur Trec	Jean-Luc AGNIC – Alain LERDU
Calonges	François NÉRAUD
Castelnau Sur Gupie	Alexandre FRESCHI
Caubon Sur Sauveur	Catherine BERNARD
Caumont Sur Garonne	Michel BROUSSE - Pierre IMBERT
Clairac	Bernard CABANE – Michel PÉRAT – Carole VERHAEGHE
Cocumont	Jean-Luc ARMAND – Lisette DE LUCA
Couthures Sur Garonne	Jean-Michel MOREAU
Escassefort	Christian FRAISSINÈDE – Edith LORIGGIOLA
Fauguerolles	Maryline DE PARSCAU (jusqu'au dossier 3) – Emmanuel MORIZET (+ Pouvoir Maryline DE PARSCAU à compter du dossier 4) jusqu'au dossier 9
Fauillet	Gilbert DUFOURG – Michel NAU jusqu'au dossier 10
Fourques Sur Garonne	Jacques BILIRIT (+ Pouvoir de Joël HOCQUELET à compter du dossier 3) – Josette PATISSOU
Gaujac	Jean-François THOUMAZEAU
Gontaud de Nogaret	Danièle ANGOT - Thierry CONSTANS
Grateloup Saint Gayrand	Alain PRÉDOUR (+ Pouvoir de Eric BOUCHAUD)
Jusix	Michel GUIGNAN
Lafitte Sur Lot	Patricia GAVA (jusqu'au dossier 11) - Maryse VULLIAMY
Lagruère	Guy PÉREUIL
Lagupie	Jean-Max MARTIN – Michel ZANETTE
Le Mas d'Agenais	Sylvie BARBE (jusqu'au dossier 8) - Francis DUTHIL
Longueville	Guy FARBOS
Marcellus	Jean-Claude DERC – Bernard DIO
Marmande	Lydie ANGELY – Daniel BENQUET – Marie-Françoise BOUGUES – Martine CALZAVARA (à compter du dossier n°3 et jusqu'au dossier 11) – Charles CILLIÈRES (jusqu'au dossier n° 2) - Patrick COUZINEAU – Joël HOCQUELET (jusqu'au dossier 2) – Josette JACQUET (jusqu'au dossier 6) – Philippe LABARDIN (+ Pouvoir de Didier DUTHEIL) – Anne MAHIEU (+ Pouvoir Charles CILLIÈRES à compter du dossier 3) – Jean-Pierre MARCHAND (+ pouvoir Josette JACQUET à partir du dossier 7) – Sylvie GENEAU-DE LAMARLIÈRE (jusqu'au dossier 12) – Laurence VALAY (jusqu'au dossier 12)
Mauvezin/Gupie	Daniel BORDENEUVE
Meilhan sur Garonne	Yannick LAURENT (+ pouvoir Régine POVÉDA) jusqu'au dossier 4
Montpouillan	Didier MONPOUILLAN – Claudette TILLOT
Puymiclan	Michel FEYRY
Saint Avit	Michel COUZIGOU
Saint Barthélémy d'Agenais	M. Gaëtan MALANGE
Saint Martin Petit
Saint Pardoux du Breuil	Jean-Marc DUBAN (jusqu'au dossier 11) – Nicolas MINER (+pouvoir de Jean-Marc DUBAN à compter du dossier 12)
Saint Sauveur de Meilhan	Francis LABEAU (jusqu'au dossier 12)
Sainte Bazeille	Gilles LAGAÛZÈRE – Christine VOINOT – Philippe RIGAL (à compter du dossier 3)
Samazan	Serge LAGROLLET – Bernard MONPOUILLAN
Sénestis	Jacques PIN (suppléant) jusqu'au dossier 12
Seyches	Isabelle CÉSA – André CORIOU
Taillebourg	Jean-Pierre VACQUÉ
Tonneins	Daniel BARBAS – Liliane BORDES – Guy LAUMET – Laurence LOUBIAT-MOREAU – Dante RINAUDO
Varès	Jacky TROUVÉ – Gérard MARTET
Villeton	Jean GUIRAUD
Virazeil	Christophe COURREGELONGUE (jusqu'au dossier n° 2) – Caroline DELRIEU-GILLET (+ Pouvoir de Christophe COURREGELONGUE à compter du dossier 3) jusqu'au dossier 12

<u>Absents ou excusés</u>	Patrick GAUBAN – Guy IANOTTO – Martine CALZAVARA du dossier 1 au dossier 2 et à compter du dossier 12 – Didier DUTHEIL - Bernard MANIER – Régine POVÉDA – Marie-France BONNEAU – Philippe RIGAL jusqu’au dossier 2 – Jacques BRO – Eric BOUCHAUD – Liliane KULTON – Joël HOCQUELET à compter du dossier 3 – Charles CILLIÈRES à compter du dossier 3 - Maryline DE PARSCAU à compter du dossier 4 - Yannick LAURENT à compter du dossier 5 – Josette JACQUET à compter du dossier 7- Sylvie BARBE à compter du dossier 9 – Emmanuel MORIZET à compter du dossier 10 - Michel NAU à compter du dossier 10 – Pascal LAPERCHE à compter du dossier 12 – Maryse HERVÉ à compter du dossier 12 – Patricia GAVA à compter du dossier 12 - Laurence VALAY à compter du dossier 12 – Sylvie GENEAU DE LAMARLIÈRE à compte du dossier 12 - Jean-Marc DUBAN à compter du dossier 12 – Caroline DELRIEU GILLET à compter du dossier 12
<u>Pouvoir de</u>	Didier DUTHEIL à Philippe LABARDIN –Régine POVÉDA à Yannick LAURENT – Eric BOUCHAUD à Alain PRÉDOUR - Charles CILLIERES à Anne MAHIEU à compter du dossier 3 – Joël HOCQUELET à Jacques BILIRIT à compter du dossier 3 - Christophe COURREGELONGUE à Caroline DELRIEU-GILLET à compter du dossier 3 – Maryline DE PARSCAU à Emmanuel MORIZET à compter du dossier 4 et jusqu’au dossier 9 – Josette JACQUET à Jean-Pierre MARCHAND à compter du dossier 7 – Jean-Marc DUBAN à Nicolas MINER à compter du dossier 12
<u>Secrétaire de Séance</u>	M. Jean-Claude DERC

Dossier n°13 -

DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS PUBLICS URBAINS

La décision modificative n°1 du Budget Annexe Trans ports Publics Urbains présentée permet dans un premier temps de reprendre les résultats du Compte Administratif 2013 :

- | | |
|--|--------------|
| - Recettes 001 : Résultats d’investissement reporté | 87 435.92 € |
| - Dépenses 002 : Résultats de fonctionnement reporté | 486 178.28 € |

Et dans un second temps d’ajuster les crédits en section de fonctionnement et en section d’investissement.

En section de fonctionnement :

- Le compte 7475 « subvention d’exploitation » pour un montant de 486 178.28 €

En section d’investissement :

- Le compte 2157 « Aménagement matériel » pour un montant de 45 477.26 € a été inscrit pour de nouveaux aménagements de transports.

La décision modificative n°1 s’équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 486 178.28 € et en section d’investissement pour 87 435.92 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

Approuve la décision modificative n°1 du Budget Annexe Tran sports Publics Urbains,

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Résultat du vote	
<i>Votants</i>	67
<i>Pour</i>	67
<i>Contre</i>	/
<i>Abstention</i>	/

Fait à Marmande, le 25/09/2014

Pour Le Président de Val de Garonne Agglomération empêché,
Le 1^{er} Vice Président

Publication / Affichage

Le 1/10/2014

Notification

Le

M. Dante RINAUDO